



Problèmes urgent !!!! avec une agence immobilière.

Par **mikaeldu35_old**, le **22/08/2007** à **11:07**

Bonjour,

J'ai un problème avec l'agence immobilière avec qui je louais une maison.

En effet, nous avons eu de nombreux problèmes avec cette maison (humidité, taupe, fosse septique etc...) Afin de nous protéger, nous avons envoyé 2 recommandés à l'agence immo pour signaler les problèmes durant les 1,5 ans passé dedans.

Maintenant que nous quittons l'habitation car celle-ci va être détruit dans 1 ou 2 ans pour le TGV, nous avons droit au retour de bâton.

Il joue sur les mots pour l'état des lieux de sortie. À l'arrivé il y avait écrit "herbe coupé" aujourd'hui ils disent que je n'ai pas ramassé l'herbe quand je tondais alors que ma tondeuse laisse des petits tas de temps en temps et que l'herbe pourrie. On nous reproche des petits papiers dans le sous-sol, la poussière sur les radiateurs etc... Nous avons passé 3 jours à nettoyer cette maison de mmmm.....

Aujourd'hui, je viens de recevoir un recommandé m'indiquant qu'ils allaient faire appels à des professionnels pour nettoyer la maison à nos frais bien sûr !!!!

J'ai relu le bail et me suis aperçu que j'étais le seul à avoir parafé chaque page et signé le bail alors que nous étions deux. Mon amie ne l'a pas signé. Et que l'état des lieux de rentrée lui a été fait et signé uniquement par mon amie. Alors que celui de sortie c moi seul qui l'ai signé.

Ma question est : Y a-t-il une possibilité de jouer sur le fait que je n'ai pas fait et signé l'état des lieux de rentrée afin de contester et récupérer ma caution complète ?

Par **ly31**, le **23/08/2007** à **18:04**

Bonsoir,

Personnellement je vous conseille de voir avec votre Mairie, afin d'y rencontrer rapidement un médiateur

Bon courage

ly31